

## Note aux rédactions

31 janvier 2011

### **Rapport de la COGEST sur la gestion des prêts LIM et NPR Prise de position du Conseil d'Etat**

**(IVS).- Le Conseil d'Etat réfute bon nombre des constatations de la Commission de gestion et précise sa position sur les propositions et affirmations contenues dans ce rapport.**

La Commission de gestion du Grand Conseil (COGEST) vient de rendre public son rapport consacré à la gestion des prêts LIM et NPR, qui sera discuté en session de mars du Grand Conseil. Au terme de son analyse, la COGEST fait état de sept constatations et de six demandes d'action.

Le Conseil d'Etat, dans sa prise de position publiée aujourd'hui, souligne que bon nombre des constatations de la COGEST s'appuient sur des interprétations discutables et y apporte toutes les précisions nécessaires. Le Conseil d'Etat répond également à toutes les demandes de la COGEST.

***Note aux rédactions :***

***Le rapport et ses 14 annexes sont disponibles sur [www.vs.ch](http://www.vs.ch) sous « Communication et médias ».***

